

Questions orales

[Traduction]

M. Althouse: Monsieur le Président, je ne vois pas très bien comment on peut aider les agriculteurs en réduisant les programmes agricoles. Le ministre pourrait peut-être nous expliquer la logique des compressions du programme de recherche agricole, au Centre de recherches zootechniques ici à Ottawa, où le financement a d'abord été réduit, puis bloqué au point où les fonds sont à peine suffisants pour nourrir les animaux utilisés dans les travaux de recherche, sans même parler de la recherche. Le gouvernement peut-il nous expliquer ce qu'il est advenu de son supposé engagement à soutenir la recherche agricole?

[Français]

M. Blais: Monsieur le Président, je suis un petit peu surpris de voir un représentant du Nouveau Parti démocratique venir nous parler de logique, après la façon dont ils ont traité l'Accord du lac Meech au cours de la dernière fin de semaine. On n'a pas de leçon à recevoir sur la façon dont vous vous comportez avec les Canadiens.

Concernant l'agriculture, monsieur le Président, il me fait plaisir d'inviter mon collègue à venir participer avec plus de 1 400 représentants du secteur agricole canadien, qui seront présents ici à Ottawa, pour discuter de toutes les questions agricoles, de la révision de nos politiques agricoles qui n'a jamais été faite au cours des 20 dernières années.

M. Boudria: Dites la vérité!

M. Blais: Nous comptons faire ce qu'aucun gouvernement n'a fait avant nous: consulter les Canadiens sur ce que doit être l'agriculture de demain. Et nous invitons tous les Canadiens à venir avec nous. La recherche tout comme l'environnement, tous les secteurs agricoles seront considérés. J'espère que mon collègue pourra assister à cette conférence pour faciliter l'entrée de l'agriculture dans le XXI^e siècle.

* * *

LA SÉCURITÉ AUTOMOBILE

M. Maurice Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le jeudi 7 décembre prochain, le ministre tiendra une rencontre avec ses homologues provinciaux, à Ottawa, et il semblerait que l'un des sujets à l'agenda soit l'imposition obligatoire des coussins gonflables sur les véhicules automobiles. Considérant qu'aux États-Unis, monsieur le Président, il existe une loi depuis le 1^{er} septembre 1989, qui oblige les manufacturiers à doter les véhicules automobiles de ces coussins, et compte tenu que la technolo-

gie a évolué passablement depuis ces derniers temps, réduisant ainsi le coût de façon appréciable, est-ce que le ministre pourrait nous dire sa position et, éventuellement, s'il serait prêt à inciter son collègue le ministre des Transports à adopter une telle loi?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il existe une inquiétude plus marquée en ce qui concerne l'utilisation et l'efficacité des restrictions imposées aux occupants de véhicules motorisés. Bien que les ceintures de sécurité soient efficaces pour prévenir les mortalités, les blessures non mortelles causées par les accidents des véhicules motorisés commencent à être à la hausse. Nous devons examiner les avantages et désavantages des coussins gonflables et ce point sera l'objet de discussions cette semaine, lors de la Conférence des ministres de la Santé.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):

[Note de l'éditeur: Le député parle en inuktitut.]

Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes. Le 2 novembre, Postes Canada a publié un communiqué pour annoncer qu'elle reportait au 31 janvier 1990 les augmentations proposées des tarifs commerciaux des colis du service omnibus aérien dans le Nord.

Le lendemain, à la Chambre, des ministres nous ont dit qu'un groupe de travail serait mis sur pied pour tenir des consultations avec les gens du Nord avant la fin de janvier. Ce groupe de travail n'a encore rien fait parce que les ministères en cause n'arrivent pas à s'entendre sur celui qui doit jouer le rôle principal ou qui doit présider ce groupe.

Le ministre donnera-t-il à la Chambre et surtout aux habitants du Nord l'assurance qu'il formera ce comité immédiatement pour permettre à ces Canadiens de formuler des propositions constructives?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'ai appris que le comité avait tenu une réunion vendredi dernier, soit le 1^{er} décembre, et qu'il avait été décidé que deux représentants de Postes Canada et des Affaires indiennes et du Nord canadien devaient se rendre dans le Nord pour discuter avec les gens du problème des tarifs des colis du service omnibus aérien dans cette région. Ils s'occuperont de voir s'il n'y a pas effectivement moyen de conclure un arrangement pour subventionner plus efficacement et équitablement le transport des denrées alimentaires dans le Nord.